
Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2023

L'assemblée générale ordinaire du Cercle bateau-atelier de Vernon s'est tenue le samedi 10 juin 2023 à 15 h à la crêperie « Fleurs de Seine », 37 Quai Anatole CAMERE, 27200 Vernon

Ordre du jour :

1. Présentation et vote du rapport moral CBAV 2022 ;
2. Présentation et vote du rapport financier CBAV 2022 ;
Approbation des comptes CBAV 2022 ;
3. Présentation et vote sur l'affectation des résultats 2022 ;
4. Information sur le budget prévisionnel 2023 ;
5. Vote sur les candidatures au CA du CBAV.

Corum atteint

(11 présents + 16 pouvoirs = 27 voix pour 29 adhérents)

Résolutions :

1. Présentation et vote du rapport moral CBAV 2022

Résolution N°1 : Rapport moral approuvé à l'unanimité des présents.

2. Présentation du rapport financier CBAV 2022

Présentation des comptes CBAV 2022

Résolution N°2 : Rapport financier et comptes 2022 approuvés à l'unanimité des présents.

3. Présentation des résultats 2022

Résolution N°3 : Affectation des résultats 2022 approuvé à l'unanimité des présents.

4. Information sur le budget prévisionnel 2023

5. Vote sur les candidatures au CA du CBAV

Sont sortants :

Catherine LEFRANC
Roland JACOB
Jérôme HENRY

Sont réélus : (mandat de 3 ans)

Catherine LEFRANC
Roland JACOB
Jérôme HENRY

Après épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée générale ordinaire du Cercle bateau-atelier de Vernon s'est terminée à 16h00.

Le Secrétaire
Roland JACOB



Le Président
Jérôme HENRY



Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire 2023

L'assemblée générale extraordinaire du Cercle bateau-atelier de Vernon s'est tenue le samedi 10 juin 2023 à 16h15 à la crêperie « Fleurs de Seine », 37 Quai Anatole CAMERE, 27200 Vernon

Ordre du jour :

1. Poursuite travaux sur achat bateau neuf ;
2. Constitution dossier SNA pour Leader ;
3. Vente si besoin du lady au cas où.

Corum atteint

(16 présents + 12 pouvoirs = 28 voix pour 29 adhérents)

Résolutions :

1. Poursuite travaux sur achat bateau neuf

Résolution N°1 : Accord donné à l'unanimité des présents.

2. Constitution dossier SNA pour Leader

Résolution N°2 : Accord donné à l'unanimité des présents.

3. Vente si besoin du lady au cas où

Résolution N°3 :

- Pour : 23/28 = 82,14%
- Abstention : 02/28 = 7.14%
- Contre : 03/28 = 10.72%

Après épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée générale extraordinaire du Cercle bateau-atelier de Vernon s'est terminée à 17h30.

Le Secrétaire
Roland JACOB



Le Président
Jérôme HENRY

